



Paris, le 9 Novembre 2012

Cher(e) Membre du GERPAC,

L'association GERPAC, créée en 1998, est dirigée par un Conseil d'Administration renouvelable tous les quatre ans. Ce Conseil, composé de 16 membres, est donc à renouveler avant le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

**Si vous souhaitez faire partie du prochain Conseil d'Administration du GERPAC, je vous invite à déposer votre candidature selon la procédure jointe.** En résumé, le déroulement des élections est organisé comme suit :

1. **L'appel à candidatures** est ouvert du **12 novembre 2012 au 2 décembre 2012 inclus**, concerne tous les membres adhérents de l'association, à jour de leur cotisation 2012.
2. **Chaque adhérent intéressé adresse à la secrétaire du GERPAC** (Dominique DAUTEL, CH Valenciennes, Pharmacie, Avenue Désandrouin, 59300 VALENCIENNES) **sa candidature motivée avant le 2 décembre 2012.**
3. La liste des candidats **ayant répondu avant le 2 décembre 2012 sera envoyée sous forme de bulletin de vote accompagné des candidatures motivées à tous les adhérents dès le 17 décembre 2012.**
4. Les adhérents ont un mois pour retourner les bulletins de vote, soit jusqu'au **20 janvier 2013**. La liste des **16 membres au maximum** nouvellement élus du Conseil d'Administration est ensuite arrêtée, après achèvement du dépouillement des bulletins **au plus tard le 27 janvier 2013.**
5. Le Conseil d'Administration, une fois constitué, se réunira au plus tôt pour élire les membres du bureau : présidence, vice-présidence, trésorerie, secrétariat.

En espérant éveiller de nombreuses vocations, et en vous remerciant par avance pour votre participation active à la vie de notre association.

Bien Cordialement.

Sylvie CRAUSTE MANCIET  
La Présidente